

Réf: Dossier 353774

Avis de constitution

SOCIETE « VECTEUR IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE, Lot 101, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2024 , et enregistrés le 02/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VECTEUR IMMOBILIER »

Objet : - Aménageur foncier, BTP, constitution, architecture d'intérieur et Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
DJOROBITE, Lot 101, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme MAMOUDOU RACHIDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10867 du 22/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65074/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

